

A. VANESTE 90, Rue Nationale, LILLE

Journal de Roubaix

A. VANESTE 90, Rue Nationale, LILLE

Tarif d'abonnements. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : A. VANESTE, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.

C'est dimanche, à deux heures, que la nouvelle Chambre tiendra sa première séance, et nommera son président.

Etant donnée l'importance de cette élection, l'édition du soir du Journal de Roubaix paraîtra exceptionnellement aujourd'hui vers quatre heures.

Chronique

LE TUEUR DE TIGRES

J'ai connu un homme bizarre, me dit mon ami, une espèce de misanthrope qui avait quelques raisons d'en vouloir à l'humanité, et qui, trompé dans ses intérêts, dans ses affections, dans ses espérances, qu'il ne pouvait plus supporter, et pour échapper à la tentation de se venger, physiquement à coups de couteau et de revolver — car il en était sûr — sur tous les chenapans qui l'avaient berné et roulé, avait pris le parti de s'expatrier.

Je voyageais alors dans les Indes où j'étais aux environs de Singapour quand je le rencontrai. Debarqué de la veille, j'avais passé une mauvaise nuit dans le principal hôtel de la ville, chassé d'abord par la chaleur de ma chambre dans le jardin et du jardin par les serpents, quand, le lendemain un nommé Robert, un Anglais, dont j'avais fait la connaissance, eut pitié de moi et m'offrit de venir quelques jours avec lui dans sa maison de campagne, à un quinzaine de milles dans l'intérieur.

Je nous vois encore arrivant, après une course en voiture à travers une merveilleuse végétation tropicale, d'exubérantes verdure enguirlandées de fleurs fleuries et égayées de gambades de oiseaux, de cris de kakatoès et de vols blancs de tourterelles ; dans une éclaircie de ciel, une montagne élevée sur son sommet dans les nuées ; à mi-côte était la maison de mon nouvel ami, exhaussée à quelques mètres au-dessus du sol sur des piliers en granit, avec un grand escalier en pierre et une véranda élégante sur laquelle donnaient les chambres ; une salle de bains où l'eau jaillissait ; de grand, pameaux mobiles toujours agités par un domestique qu'on ne voit pas et qui rafraichissent l'air ; un luxueux mobilier asiatique et chinois, tous les éléments du confortable anglais dans les Indes, réunis là, ne nous laissant rien à désirer.

Depuis deux jours, je me prélassais dans le costume de soir prêt par Robert et qui me donnait l'air d'un mandarin, et nous étions occupés à prendre le thé du matin, quand un brouhaha de voix, le bruit d'un chariot, d'une petite troupe en marche, se firent entendre. Nous penchant sur la véranda, nous aperçûmes alors un Européen à cheval avec un fusil en bandoulière et à revolver à son côté ; derrière lui, venait une bande de Malais bronzés, presque entièrement nus sous leur turban et menant un chariot à roues pleines sur lequel s'amoncelaient, en un tas étaloyant, les cadavres de trois tigres splendides.

— Hé, c'est M. Alquier ! fit gaiement mon ami Robert, un de vos compatriotes, à qui je vais vous présenter... Car vous allez prendre le thé avec nous, monsieur Alquier !

— Avec une bouteille d'eau-de-vie, si vous n'y voyez pas de mal, et une tranche de bœuf, ou même deux...

— A la bonne heure et vous nous raconterez votre chasse... — Ma foi, comme vous pouvez en juger, elle en vaut la peine, fit alors l'homme en s'installant. C'est le quarantième tigre que j'exécute depuis que je suis ici... C'est ma spécialité, monsieur... et à moi tout seul, sans rabatteurs, avec mon simple Lafcauchaux, tel que vous me voyez... Mais d'abord à votre santé !

— A votre santé, monsieur Alquier ! — Et que je vous dise pour commencer ma manière de chasser... Monsieur vient d'Europe, il n'y a pas encore longtemps, ça se voit à son teint, et il ne sait pas... Apprenez donc qu'ici ils font un tas d'épaves pour chasser les tigres ; on n'y va qu'en groupe, comme à la guerre, avec des carabines d'éléphants et des chevaux, un bataillon de Malais et des musiques de gongs, et le feu mis aux jungles... Un tas d'habitudes abracabrantes !

— Eh bien ! et vous ? — Moi, tout seul, je vous dis... Et j'agis toujours de la même façon, comme je l'ai fait pour ces tigres-là... Hein ! des belles bêtes !... Le premier, imaginez-vous, m'avait été signalé par le rajah d'un village qui emploie pour travailler à ses rizières des coolies chinois... une friandise pour le tigre à cause de leur peau blanche, délicate, plus affriolante sans doute que la peau tannée et huileuse des Malais, sans compter la mauvaise habitude de ces pauvres bougres de coolies d' exhiber leur épiderme et de travailler à demi-nus... Et c'est ça qu'il ne faut pas laisser voir au tigre, de la peau, ça l'agite, ça l'agresse, ça le met trop tout de suite en goût... Bref, il s'en trouvait un là, niché dans les jungles et toujours à gèber quelques-uns de ces malheureux... Alors j'y ai été. Mon procédé habituel : tout seul d'abord, puis, à l'heure, à midi, au moment de la grosse chaleur, écrasante, où tout dort, où le fuyé assoupé se méfie le moins... Alors sans bruit, je cherche, je me glisse, je rampe jusqu'au repaire, qu'à bout de deux heures j'avais trouvé. Il faut vous dire que j'étais dans une sueur... car voilà encore mon truc, outre la grosse chaleur : je ne chasse pas comme je suis, en homme, je laisse la mes habits, je me mets moi-même en tigre ; c'est vrai, je revêts une peau, une peau que j'ai gardée, où je perds ma silhouette humaine, de sorte que la bête, sur le moment, réveille en suraut, en me voyant me dresser, ne sait pas trop qui pense, et une seconde, où l'une seconde qui ne dure pas longtemps, manque de sa décision habituelle, une seconde qui me sauve, car, approché tout près comme à mon ordinaire, il suffisait d'un bond du tigre... Mais le temps qu'il hésite, je l'ai foudroyé, d'une balle conique en plein museau, que je ne rate jamais, dame !...

— Et c'est ainsi que vous avez tué ces tigres ! — Tous les trois... Mais c'est le troisième, auquel je ne m'attendais pas, qui m'a causé le plus de tintouin... Il faut vous dire, j'avais tué l'autre la veille, le second, dans son repaire... Je croyais la chose réglée, je l'avais laissé là, et le lendemain je revenais avec des Malais pour chercher la dépouille... Quand en approchant je vois des traces toutes fraîches. Aurais-je seulement blessé l'animal ou s'il y en a un autre ? La chose demandait à être éclaircie. Je plante là mes Malais qui ne demandaient pas mieux, et je me mets à ramper, retenant mon souffle ; j'avais une peau, bien entendu, et mes cheveux, longs comme vous voyez, et que je laisse pendre sur ma figure, toujours l'histoire de ne pas montrer de peau. Il faisait chaud, il faisait chaud ! Au point qu'arrêté un instant, vous me croirez si vous voulez, et malgré l'intérêt du moment, c'est plus fort que moi, je m'endors... pas longtemps, par exemple, quelques secondes peut-être... Un craquement me réveille... Le tigre était là, le troisième, à quelques pas, en train de se réveiller et de s'échapper nonchalamment dans le volours de sa robe... Tranquille, il venait de me découvrir et me regardait avec ses yeux dorés... des yeux merveilleux, pas autrement irrités... Evidemment il ne comprenait pas où dédaignait, me trouvant plutôt drôle, un peu comique peut-être... Mais je ne lui ai pas laissé le temps... Et comme il ouvrait la gueule pour bâiller, tel un écriin de crocs d'ivoire, je lui ai enfoncé une balle...

— Mais c'est affreux, dis-je alors, ce que vous risquez ainsi !... Songez que si vous manquez une fois votre coup... — Jamais... Et puis c'est ma vie... Le gouvernement anglais me donne cinquante piastres par tête de tigre, en en tuant vingt par an, moyenne que j'atteins facilement, car ici ces bêtes pullulent, ça me fait mille piastres, autrement dit cinq mille francs... Les résidents fortunés me donnent aussi une prime supplémentaire... De quoi me payer mes munitions, mon eau-de-vie et du riz... Et puis j'aime ça, ça me venge !

— Et comme, surpris du ton bizarre, de l'étrange éclair de meurtre et de l'espèce de joie féroce saisissant un moment dans les yeux de l'homme, je le regardais, sans trop oser demander d'explications : — Oui, je me venge... C'est comme ça... J'en ai trop gros là depuis le temps... Je ne sais si M. Robert vous a raconté mon histoire... Enfin, je suis parti d'Europe, j'ai quitté la France très malheureux, monsieur, oui, ulcéré... Ah ! on m'en a fait chez nous, chez les civilisés, j'ai trop souffert, monsieur, j'ai connu de trop vilaines âmes, de trop laids chenapans, une femme, même la mienne... Enfin, j'en ai trop subi de partout, je voyais rouge, j'aurais massacré les gens, fait une révolution, j'en voulais à tout le monde... J'avais besoin de faire le mal à mon tour, oui, de tuer, d'auéantir... un besoin de meurtre, de fou, de brute... Alors, je suis venu ici et j'ai trouvé ça pour passer ma rage... J'ai laissé les hommes... J'ai pris les tigres... je passe ça sur eux... Vous n'imaginez pas le plaisir, au coup de fusil, quand la bête s'effondre... pan !... un trou au front, une tache de sang... un cri rauque quelquefois... une convulsion terrible... puis rien. Je suis heureux, ça me fait du bien, ça me soulage !

— Et tout en vous soulageant, vous rendez service... Pour un misanthrope vous m'avez l'air d'agir, ma foi ! avec assez de philanthropie... Il répondit simplement : Mais il est temps que je vous laisse... Il nous tendit la main, que cordialement je serrai, quant à moi.

H. FEVRE.

INFORMATIONS

LA FEDERATION NATIONALE DES MINEURS. — Saint-Etienne, 31 mai. — Quarante délégués ont assisté aujourd'hui à la réunion de la Fédération régionale des mineurs de la Loire à la Hôpital, du travail.

LES TRIBUNALES DE L'EX-CAPITAINE DREYFUS. — Paris, 31 mai. — M. Alfred Dreyfus ne peut pas trouver d'appartement. Toutes les fois qu'il a loué un appartement les autres locataires se plaignent. Boulevard Maleherbes le locataire sortant en apprenant le nom de son remplaçant a refusé de laisser, selon l'usage, ses clés au concierge afin de permettre au nouveau locataire de visiter l'appartement.

GREVE DES OUVRIERS DES TABACS. — Paris, 31 mars. — Le ministre des finances a refusé d'accorder satisfaction aux revendications qui lui ont été présentées par les délégués des ouvriers des tabacs. La décision a été portée à la connaissance des grévistes qui viennent de voter la grève générale. Les 18 manufactures de France ont été prévenues télégraphiquement.

LE MONUMENT DE ROCHAMBEAU. — UN OFFICIER FRANÇAIS VICTIME D'UN ACCIDENT. — Boston, 31 mai. — Le commandant Berthelot, aide de camp du général Brugère, chef de la mission extraordinaire envoyée par la France à l'inauguration du monument de Rochambeau, a fait un faux pas et s'est cassé la jambe. On l'a transporté aussitôt dans une chaloupe à bord du « Gavalo ».

LA REINE WILHELMINE. — Amsterdam, 31 mai. — La reine a quitté pour la première fois le palais de Loo. Elle est restée quelque temps dans le parc.

ACTUALITE



— Qu'est-ce que vous appelez du vin à l'heure ? — Voilà... vous donnez vingt centimes pour chaque cinq minutes, pendant lesquelles vous buvez tout ce que vous pouvez. Seulement, on paie d'avance.

CHOSSES & AUTRES

On parle — comme par hasard — de l'exode des Humbert. — Je voudrais bien savoir si, dans son exil, Frédéric avait écrit plus que jamais des poèmes... fugitifs !

Au cours d'histoire romaine. — Le professeur explique à ses élèves que les Romains possédaient, sous le nom de Thermes, de somptueux établissements de bains. — Ah ! oui, je sais, dit Toto en se levant : papa en parlait dernièrement à la maison. — Il disait comme ça, à moment : « Si le propriétaire vient encore pour réclamer ses termes, tu l'enverras au bain... »

VEILLE DE RENTRÉE

LES REUNIONS DE GROUPE. — Paris, 31 mai. — L'approche de la rentrée avait amené une foule énorme au Palais-Bourbon. On s'écrasait littéralement dans les couloirs. Tous les groupes de gauche se sont réunis pour entendre les rapports de leurs délégués. Ceux-ci leur ont fait part de l'acceptation des M. Bourgeois. En ce qui concerne le reste du bureau, l'Union démocratique et la gauche radicale ont émis l'avis qu'il convenait de laisser un vice-président aux progressistes. Les radicaux-socialistes, sur l'initiative de M. Jaures et de ses collègues, au contraire ont déclaré que tout le bureau devrait être pris dans le bloc de gauche.

L'Alliance républicaine démocratique a tenu aujourd'hui, à l'hôtel des Sociétés avantes, son assemblée générale, sous la présidence de M. Adolphe Carnot. Un certain nombre de membres du Parlement, députés et sénateurs, étaient présents. Un ordre du jour a été voté dans lequel la réunion émet le vœu que le gouvernement de demain et la majorité qui se groupera autour de lui, poursuivent la politique d'union, de défense et d'action républicaine nettement anticlérical et résolument réformatrice du cabinet Waldeck-Rousseau, notamment en ce qui concerne l'application de la loi sur les associations et la révision de la loi Falloux.

M. Barthou a définitivement abandonné le groupe progressiste pour se rallier à l'Union démocratique. M. Delombre l'a suivi dans son évolution. Le groupe socialiste-révolutionnaire a décidé de se maintenir tel qu'il existait sous la précédente législature. Il prend pour base constitutive la déclaration de principe du parti socialiste de France et il se donnera pour tâche, dit le procès-verbal, de mettre en demeure la démocratie républicaine et radicale d'avoir à réaliser les réformes sociales ouvrières et politiques promises dans tous les programmes électoraux, mais toujours ajournés.

MM. Delory et Dejeante ont été nommés secrétaires du groupe. Les députés adhérent à la politique de l'Action libérale se sont réunis cette après-midi. Ils étaient environ quatre-vingt. Ils ont décidé de se constituer en groupe, où pourront indistinctement se rencontrer tous ceux, à quelque fraction qu'ils appartiennent, qui entendent défendre le pays contre la tyrannie jacobine.

CONTRE LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT. — Les sectaires n'ont pas perdu une heure. MM. Carnaud, Bérard, Dubief, M. Faure, etc., ont représenté l'ancien groupe de l'enseignement, ont adressé à tous les députés une circulaire pour rappeler l'ordre du jour voté le 14 février dernier sur l'initiative de M. Brisson, et comportant l'abrogation de la loi Falloux, en invitant ceux d'entre eux qui approuvent cet ordre du jour, à se faire inscrire au groupe reconstitué.

CONTRE LES TOUAREG

Un combat meurtrier — Autour d'In-Salah. — Alger, 31 mai. — A la suite de plusieurs vols commis par des malheureux touareg, sans aucune provocation, contre nos caravanes qui rétablissent nos relations commerciales entre les Touareg et nos postes, les troupes indigènes d'In-Salah et d'In-Rhar sont parties pour rechercher les pillards et les marchands volés. Elles ont pu aller jusqu'à Gzaw où elles ont atteint et dispersé les ravisseurs dans les environs d'Idelou. Le lieutenant Caumont, d'In-Salah, qui a appuyé de son goum ses administrés, renonçant vers le nord pour rentrer à son poste lorsqu'il fut attaqué par 300 mohari Touareg, qui ont été tués, laissant 11 morts sur le terrain.

Nous avons eu trois goumiers tués et dix blessés, dont le lieutenant Caumont, atteint légèrement à l'épaule. Cet ouvrier est rentré à In-Salah, et il y a lieu d'espérer que la répression énergique qu'il a brillamment opérée ramènera le calme dans ces régions et contribuera à la reprise des transactions commerciales qui s'accroissent chaque jour.

LA TRAITE DES BLANCHES

Paris, 31 mai. — Deux individus, Georges Hayem et Jules Beaucourt, qui comparaissent aujourd'hui devant la neuvième Chambre, sont prévenus d'avoir organisé la traite des blanches.

Hayem et Beaucourt ont été interrogés par M. le président Puget, avouant des méfaits singuliers : Beaucourt se dit « manager de théâtre-concerts dans l'Afrique du Sud ». Ils ont été tous les deux déjà condamnés. M. le président. — Vous avez fait faire des annonces dans le « Journal » et reçu des jeunes filles que vous avez conduites chez un médecin spécialiste, le docteur Jobert, qui les a examinées. Le docteur Jobert a, d'ailleurs, déclaré qu'elles étaient destinées à une maison spéciale de Capetown. Les deux prévenus nient énergiquement. Plusieurs jeunes filles mineures viennent déposer. L'une d'elles déclare :

J'avais vu qu'on demandait des jeunes filles très bien faites, à pour plusieurs... Je suis allée à l'agence et on m'a demandé si je voulais être dans une... j'ai accepté. On devait gagner beaucoup d'argent. Une autre vient dire : Quand je suis allée pour l'engagement, il y avait plus de cinquante jeunes filles qui attendaient. On ne savait où s'asseoir. La liste des témoins épuisée, M. le substitut Paoton prend la parole et demande contre les accusés une peine sévère. Mes Decori et Robert présentent la défense des prévenus.

L'INAUGURATION DU MONUMENT D'ALPHONSE DAUDET

Paris, 31 mai. — Cet après-midi a été inauguré aux Champs-Élysées, le monument d'Alphonse Daudet dû à M. de Saint-Marcou. M. Alphonse Daudet avait tenu à assister à la cérémonie avec ses deux fils MM. Léon et Lucien Daudet, et son beau-frère, M. Ernest Daudet. M. Abel Hermant a pris le premier la parole pour faire remise officielle de la statue à la ville de Paris. Après quelques mots de M. Henry Havard, directeur des Beaux-Arts, et directeur de l'Instruction publique, MM. Escudier, président du Conseil municipal, et de Silves, préfet de la Seine, ont reçu le monument au nom de la ville de Paris. Puis M. Paul Mounet a lu une poésie en provençal écrite pour la circonstance par Frédéric Mistral, et Mme Lara a dit une poésie de M. Lucien Paté.

LES CENT MILLIONS

L'AFFAIRE HUMBERT-CRAWFORD

Paris, 31 mai. — M. Leydet a interrogé ce matin Mes Dumort et Langlois et a reçu Me Labat avoué, puis Me Pézenas, défenseur de Me Permentier. Celui-ci venait lui apporter le cahier des Crawford qui lui avait remis Mme Permentier, arrivée ce matin du Havre. Mme Permentier a été admise, cet après-midi, à voir son mari à la prison de la Santé ; elle était accompagnée de sa fille.

Nouvelle audition de M. Jacquin

A midi, on introduisit chez le juge M. Jacquin, qui, depuis dix heures et demie, attendait dans un cabinet où on l'avait placé, pour éviter une rencontre entre Dumort et lui. L'entretenu de M. Leydet et de l'ex-conseiller d'Etat n'a pas dû être des plus tendres, à en juger par la pâleur de M. Jacquin et l'état de nervosité où il était visiblement en quittant le cabinet du juge. M. Leydet, qui en sortait l'instant d'après, paraissait lui-même très irrité. M. Jacquin a traversé les couloirs d'un pas rapide et a quitté précipitamment le palais en homme qui a hâte de se soustraire à la curiosité malsaine. L'audition de ce matin aurait touché, paraît-il, à divers points délicats, si délicats qu'à plusieurs reprises M. Jacquin se serait élevé avec véhémence contre certaines imputations.

Le cas de M. Guérin

Cette après-midi, M. Leydet a de nouveau entendu M. Guérin, ancien garde des sceaux, au sujet des relations qu'il a eues avec la famille Humbert. On a dit, en effet, que M. Guérin, sur les conseils de Me Du Buit, avait accepté de représenter une fois les intérêts de Mme Humbert devant le tribunal de la Seine ; L'ancien garde des sceaux serait demeuré le collaborateur de Me Du Buit, et le jour même où M. Ditté ordonna l'ouverture du fameux coffre-fort, ce fut M. Guérin qui se chargea d'aller annoncer la nouvelle à Mme Humbert qui, on le sait, attendait en voiture derrière le palais. Le fait avait été rapporté dès le début de l'affaire, mais en l'attribuant inexactement à un jeune avocat qu'on ne nommait point.

En quittant le cabinet du juge, M. Guérin a déclaré aux journalistes présents que l'entretien avait revêtu un caractère tout à fait cordial ; il a refusé d'ailleurs de s'expliquer autrement. On raconte ce matin qu'avant de quitter son domicile à M. Guérin, Me Du Buit s'était adressé à un avocat, Me P... qui est en même temps un homme politique des plus en vue et qui fut plusieurs fois ministre ; mais celui-ci, plus avisé que ses confrères, refusa. A ce signalement il n'était pas difficile de reconnaître M. Poincaré. Un journaliste s'est rendu aujourd'hui chez celui-ci pour lui demander ce qu'il avait d'exact dans le rôle qu'on lui prêtait, mais M. Poincaré s'en est refusé à tout écartement : « Je ne veux en rien, a-t-il déclaré, me mêler aux polémiques actuelles ».

Nouvelles perquisitions

M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, a été chargé, ce matin, d'une mission qui, jusqu'ici, est tenue secrète. M. Berthelot, de son côté, recherche activement les relations qui ont existé entre les Humbert et diverses banques.

La « Rente Viagère »

Paris, 31 mai. — Le « Français », qui s'est renoué sur l'état de la liquidation de la Rente viagère, croit pouvoir assurer, sur la foi d'une personne autorisée, que les malheureux rentiers toucheront quelque chose, mais qu'il ne sait.

La liquidation, dit-il, durera au moins deux ans. Des contrats vont être faits de suite de telle sorte ; puis la vente des immeubles sera décidée.

Bref, les petites gens particulièrement frappés auront tout le loisir de se rendre compte de ce que dure l'épuration d'une banqueroute. Il est curieux de remarquer, ajoute le « Français », que la publicité faite par la Rente viagère continue à donner ses fruits. Les petits prospectus, les petites almanachs travaillent les fameux comme par le passé, et, cette semaine encore, le syndicat a reçu deux lettres de provinciaux, désireux de vendre leur minusculette à cette bonne Mme Humbert. Ils ne savent pas !

M. André, juge d'instruction, a passé sa journée à examiner avec M. Dumont, caissier de la Rente viagère, les livres de comptes courants saisis à cette société.

L'affaire de la « Union générale »

Paris, 31 mai. — Le « Patrie » publie la dépêche suivante : Lyon, 31 mai. — M. Heurtey, qui fut syndic de la famille de l'Union générale, était récemment dans nos murs. Sa visite à Lyon n'est certainement pas étrangère à l'affaire Humbert.

L'ENQUÊTE A LILLE

L'enfant mystérieux. — Nous l'avons déjà dit, le Parquet de Paris se préoccupe de savoir s'il n'y aurait pas, à Asq, en nourrice ou en pension, un enfant touché de très près à la famille Daurignac. Un de nos confrères déclare que ce serait le propre enfant de Maria Daurignac. C'est M. Delachère qui lui a appris. Le père de l'enfant serait un haut personnage.

Celui de nos confrères qui avait le premier publié cette information, la dément, d'ailleurs, samedi soir.

LE PROTECTORAT FRANÇAIS EN ORIENT

Paris, 31 mai. — On sait que des dépêches de Berlin et de Rome, ont annoncé, à l'occasion du règlement de l'incident qui se produisit aux lieux saints entre moines latins et grecs, qu'un irradé de la Porte reconnaissant à l'Italie le droit de prendre en mains les intérêts de ses nationaux catholiques en Palestine. On sait, d'autre part, que M. Denys Cochin devait, à ce sujet, interpellier le ministre des affaires étrangères. Le « Temps » publie ce soir à ce propos la dépêche suivante : Rome, 31 mai. — Le bruit court dans l'entourage du Pape que Léon XIII, probablement au courant des démarches du cabinet italien à Constantinople, pour obtenir la reconnaissance du protectorat des missions catholiques à Jérusalem, a envoyé, il y a quelques semaines, aux chefs des ordres religieux ayant des missions en Orient, des instructions lui rappelant que les missions ne relèvent que du seul protectorat français.

UNE ÉPÉE D'HONNEUR AU OZAR

Saint-Petersbourg, 31 mai. — L'Empereur a reçu le 31 mai, à Tsarskoïe-Selo, une députation, arrivant de France, de l'Association des Vétérans décorés de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, députation qui était chargée de présenter à Nicolas II, en souvenir de sa dernière visite à la nation française, une épée d'honneur, un album contenant les signatures des personnes ayant pris part à cet acte d'hommage, une adresse illustrée à laquelle.

Avant de lire cette adresse, le chef de la députation, M. Robinet de Cléry, a prononcé une allocution. L'Empereur a répondu par ces mots :

J'accuse avec plaisir les honneurs des chevaliers de l'ordre de la Légion d'honneur et de la médaille militaire, le contrat parrainement à l'affermissement de nos sentiments envers l'armée française, que je connais et que j'aime. Transmettez à vos camarades de France l'expression de mes sentiments de sympathie et de reconnaissance à leur égard.

Après ces paroles du souverain russe, M. Mathieu, président de l'Association des décorés de la médaille militaire, a pris à son tour la parole au nom de ces vétérans.

LE DÉSASTRE DES ANTILLES

L'éruption continue

New-York, 31 mai. — Une dépêche de Fort-De-France, publiée cette nuit, dit que les éruptions de la Montagne Pelée sont devenues plus fréquentes, mais bien moins violentes que les précédentes. Le navire de guerre anglais « Indefatigable » a été de nouveau, rendu sur la plage de Saint-Pierre et a débarqué une mission chargée de rechercher le cadavre de M. Jappe, commandant général d'Angleterre, qui croit enseveli sous les ruines du consulat. Le panique n'a pas diminué. Les populations du nord de l'île continuent à affluer dans les centres du Sud. Chaque navire qui passe emporte son contingent de réfugiés. On considère que la partie septentrionale de l'île sera bientôt complètement évacuée.

Une autre dépêche de Fort-De-France rapporte qu'un prêtre a écrit de Morna-Rouge au gouverneur, pour se plaindre qu'aucune distribution de vivres n'ait eu lieu dans cette région. Il dit que les survivants meurent de faim. Il ajoute que presque tous les animaux sont morts de privations et que les habitants auraient le même sort s'ils ne trouvaient pas, dans les ruines des magasins, des vivres échappés au désastre.

Phénomènes inconnus

On mande de New-York, au Standard le 30 mai : Le professeur E. Hild, géologue, parti récemment de New-York pour la Martinique, déclare que les phénomènes qui se produisent actuellement à la montagne Pelée étaient inconnus jusque-là en Amérique. M. Hild se trouvait, lundi soir, à cinq milles du cratère ; il fut obligé de fuir en toute hâte, une sorte de nuée s'élevait jusqu'à dix milles du cratère. Ce qu'on a écrit comme des écoulements de gaz de leurs rapides qui embrasèrent tout à coup l'horizon, non pas par un mouvement continu, mais par une explosion continue, au temps d'orage, mais horizontalement. C'était donc, à son avis, des gaz qui s'enflammaient de proche en proche, après s'être échappés du cratère. M. Hild déclare que la montagne Pelée laisse échapper au moment de la lave véritable, c'est-à-dire de la roche en fusion ; il croit que les phénomènes continueraient à se produire.

Un volcan qui se réveille

New-York, 31 mai. — Des avis de Tacoma annoncent que le mont Redoubt, dans l'Alaska, vomit des nuages de fumée accompagnés de flammes. Les indigènes se sont enfuis depuis quelques jours déjà, mais les blancs sont demeurés. Des canons tombent à une distance de plusieurs milles et l'activité du volcan est sans précédent.

LES ARTS — LA MUSIQUE — LE THÉÂTRE

Une information du Journal de Roubaix nous apportait, hier, une bonne nouvelle : c'est un artiste du Nord qui a remporté, au « Salon » de cette année, la grande médaille d'honneur pour la sculpture. M. Hippolyte Lefebvre est originaire de Lille. Élève de Cavellier, Barrias et Coutan, il était, en 1892, à Rome pour la sculpture. Aux « Salons », M. Hippolyte Lefebvre obtint successivement : en 1896, une mention honorable ; en 1898, une médaille de 2e classe ; en 1899, une médaille de 1re classe et en 1900, la médaille d'or.

Les œuvres les plus réputées de l'artiste lillois sont « Niobé », « Ouragan », « Le Pardon », « La Douleur », de buste de M. Lavrasseur. C'est une grande composition qui lui a valu, cette année, la plus haute récompense, la médaille d'or. Elle est intitulée « Les Aveugles ». L'artiste a groupé cinq jeunes filles aveugles : l'une d'elles joue de la cithare, les autres l'écoutent avec une sorte de recueillement. M. Hippolyte Lefebvre avait une très grosse difficulté à vaincre : en effet, ce sont les yeux qui animent une figure ; il fallait, malgré le regard éteint, rendre expressives ces physiologies. L'artiste a admirablement surmonté cet écueil et toutes ses aveugles ont leur caractère spécial : il y a même une idée touchante dans la fillette appuyée contre l'une de ses compagnes plus âgées et tenant dans ses bras une poupée. L'ensemble de la composition, d'une conception très calme, est réellement ému. C'est un magnifique morceau de marbre blanc qui arrête tous les visiteurs du Salon.

D'ailleurs, M. Hippolyte Lefebvre n'a jamais vu aux grands effets : c'est avant tout un artiste de sentiment et c'est l'expression intense d'une pensée qu'il s'est toujours attaché à rendre. Il est poète en même temps que statuaire.

M. Hippolyte Lefebvre ne reculait pas cependant devant les difficultés de la grande sculpture décorative : témoins, les figures colossales qui ornaient le fronton du château d'Eau à l'Exposition de 1900. Puisque nous rappelons l'Exposition, nous ne saurions oublier que c'est à M. Hippolyte Lefebvre